

**EXTRAIT du REGISTRE  
des DELIBERATIONS**

\*\*\*\*\*

Nombre de membres en exercice : 27

*Séance du 14 avril 2026*

Nombre de membres présents : 18

*L'an deux mil vingt-six et le quatorze avril à vingt heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Daniel VITORINO, Maire*

Ont pris part à la délibération : 26

Pour : 26  
Contre : 0  
Abstention : 0

Date de la convocation

08/04/2026

Date d'affichage

08/04/2026

Objet de la délibération n° 24-2026

Institution et vie politique – Désignation dans les organismes extérieurs – RESEAU 31

Présents

*C. LAVENAN, M. MELOU, S. MASSON, S. FAUCON, V. DROUIN, L. MERIEN, S. SEGHER, D. FOLTRAN, N. LAMBERT, A. DOUGNAC, G. VERDU, K. PAPON, C. BRESSON PAVAILLER, C. CLERGEAU, C. SCHIFANO, M.J. SCHIFANO et C. DOMEZIL*

Absents excusés

*A. SECULA, F. BOYER, L. GALINIER, R. MONTAGNON, S. JEANNE-BROU, E. ENJALBERT, C. BOUSQUET, M. CAREL, T. CAYUELA,*

Pouvoirs

<i>A. SECULA à G. VERDU</i>	<i>E. ENJALBERT à A. DOUGNAC</i>
<i>L. GALINIER à V. DROUIN</i>	<i>C. BOUSQUET à S. SEGHER</i>
<i>R. MONTAGNON à L. MERIEN</i>	<i>M. CAREL à S. MASSON</i>
<i>S. JEANNE-BROU à N. LAMBERT</i>	<i>T. CAYUELA à D. VITORINO</i>

*Monsieur Sylvain MASSON a été nommé secrétaire*

Délibération n° 07

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée l'adhésion de la Commune à Réseau31 pour les compétences suivantes :

- A1. Eau potable - Production
- A2. Eau Potable - Transport et stockage
- A3. Eau potable - Distribution
- B1. Assainissement collectif - Collecte
- B2. Assainissement collectif - Transport
- B3. Assainissement collectif - Traitement
- D1.1 Eaux pluviales

Il est précisé que, conformément à l'article 10.3.B des statuts de Réseau31, les communes sont représentées au sein des commissions territoriales par un nombre de représentants fixé en fonction de leur population.

Les commissions territoriales sont organisées sur des périmètres géographiques définis en annexe des statuts de Réseau31. A ce titre, la commune de VERFEIL est rattachée à la commission territoriale 9 - Sud Lauragais

Au sein de ces commissions, les voix des représentants sont pondérées en fonction du nombre de compétences transférées à Réseau31 par la commune.

Ces commissions exercent un rôle important, notamment en élisant les délégués appelés à siéger au Conseil syndical, organe chargé de l'administration de Réseau31.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de ne pas procéder par scrutin secret aux nominations des délégués comme l'autorise l'article L5211 7 du CGCT mais à main levée.

Il est rappelé que chaque représentant ne peut siéger qu'au titre d'une seule personne publique membre et ne peut, en conséquence, être simultanément désigné pour représenter plusieurs adhérents à Réseau31.

Il appartient au conseil municipal de désigner, selon les modalités précitées, 3 représentants appelés à siéger à la commission territoriale 9 - Sud Lauragais de Réseau31 dès sa mise en place.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil municipal décide de désigner, 3 représentants à la commission territoriale 9 - Sud Lauragais de Réseau31 :

- Monsieur Maxime CAREL, élu à l'unanimité
- Monsieur Sébastien FAUCON, élu à l'unanimité
- Monsieur Alexandre DOUGNAC, élu à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié conforme au registre des délibérations.

Le Maire,

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official seal. The seal contains the text 'MAIRIE DE VERFEUIL' at the top and '(Hte-Gne)' at the bottom, with a small star on the left side. The signature is written in a cursive style and extends to the left of the seal.